

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE
HYLOMYSCUS BAERI HEIM DE BALSAC ET AELLEN, 1965

par

J.-Cl. GAUTUN et L. BELLIER (*)

La capture de 16 spécimens référables à *Hylomyscus baeri* confirme la validité de cette espèce et permet de se faire une première idée de sa répartition et de son abondance dans quelques localités de Côte d'Ivoire.

Hylomyscus baeri a été décrit en 1965 par H. Heim de Balsac et V. Aellen d'après deux spécimens capturés sur la concession du Centre ORSTOM d'Adiopodoumé. Il cohabite largement avec l'autre représentant du genre en Basse Côte d'Ivoire, *Hylomyscus simus* (Allen et Coolidge, 1930). Notons toutefois que ce dernier est beaucoup plus abondant, les captures de *H. baeri* ne représentant que 5,1% des captures globales d'*Hylomyscus*.

La distinction entre les deux espèces est aisée : *H. baeri* a une taille légèrement plus grande et présente une coloration particulière : le pelage ventral est blanc de la bouche à l'anus. Le pelage dorsal est brun fauve plus ou moins foncé ou clair suivant que les individus sont jeunes ou vieux. Enfin une ligne jaunâtre séparant la partie dorsale de la partie ventrale est bien marquée chez *H. baeri* et moins visible chez *H. simus*.

La queue, moins longue chez *H. baeri* que chez *H. simus* représente, en moyenne, 121,8% de la longueur tête et corps. Elle est pourvue à son extrémité distale d'un pinceau de poils.

Le pied est plus grand dans l'espèce *H. baeri* : nous relevons les dimensions moyennes suivantes :

- pour *H. baeri* : 21,20 mm pour 15 spécimens,
- pour *H. simus* : 19,35 mm pour 291 spécimens.

D'une manière générale, le pied a une longueur qui ne dépasse jamais 21 mm chez *H. simus* alors que chez *H. baeri*, cette longueur peut atteindre 23 mm.

(*) Laboratoire d'Ecologie des Mammifères et Oiseaux, O. R. S. T. O. M., B. P. 20, Abidjan (Côte d'Ivoire).

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 4455

Cote : B - (ex)

MENSURATIONS CORPORELLES ET CRANIENNES
de *Hylomyscus baeri* (en mm)

LOCALITÉ	ADIOPODOUMÉ												Divo			GRAND LAHOU	ZEGBE
	600 ♀ Ad.	785 ♀ SA	2951 ♀ gest.	2538 ♀ gest.	2539 ♂ SA	2540 ♀ j. gest.	6956 ♀ Ad.	8079 ♀ Ad. gest.	8139 ♂ Ad.	8145 ♂ Ad.	8359 ♂ Ad.	8400 ♂ Ad.	8417 ♂ Ad.	S 15	A 213 ♂ Ad.	9379 ♂ Ad.	
Tête et corps	96	90	102	82	85+	89	109	105	111	98	104	104	115	—	106	104	
Queue	119	116	117	99	95	101	138	117	136	141	135	111	130	—	133	123	
Queue × 100	123,9	128,8	114,7	120,7	111,7	113,4	126,6	111,4	122,5	143,8	129,8	106,7	113,0	—	125,4	118,2	
Tête et corps	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	—	%	%	
Pied postérieur (griffes)	21	22	21	21	21	21	21	21	23+	22	22	21	21+	—	23	23	
Oreille	14	14	15+	14	14	14	16	17	19	16+	15+	16	16	—	17	16	
Poids	—	—	35,5 g	—	—	—	35 g	33 g	36 g	27 g	31 g	28 g	35 g	—	33 g	25 g	
L. condylo-basale	—	24,65	—	—	25,0	—	26,35	25,9	25,77	26,9	26,2	24,23	25,19	25,17	25,57	—	
Diastème	—	7,73	—	—	6,59	—	8,05	7,9	7,81	8,3	7,87	7,34	8,13	7,93	7,76	—	
L. du foramen incisif	—	4,45	—	—	4,18	—	4,95	4,79	4,53	4,83	4,82	4,57	4,75	4,87	4,97	—	
Largeur zygomatique	—	13,40	—	—	12,15	—	14,10	13,93	14,27	13,86	13,54	12,50	13,26	13,00	13,45	—	
L. interorbitaire	—	4,42	—	—	4,19	—	4,65	4,36	4,58	4,61	4,23	4,03	4,35	4,17	4,49	—	
Largeur entre M ² -M ²	—	5,52	—	—	5,31	—	5,75	5,5	5,72	5,60	5,42	5,32	5,42	5,29	5,23	—	
Rangée molaire sup.	—	4,05	—	—	4,00	—	4,15	3,95	4,4	4,3	4,35	4,21	4,02	4,24	4,27	—	
Rangée molaire inf.	—	4,25	—	—	4,28	—	4,27	4,23	4,73	4,49	4,49	4,35	4,10	4,46	4,38	—	

Les localités où nous avons capturé *H. baeri* sont les suivantes
(¹) :

— Adiopodoumé	: 5°19'N et 4°08'W	7 spécimens
— Grand Lahou	: 5°10'N et 4°53'W	1 —
— Divo	: 5°49'N et 5°18'W	7 —
— Zegbé	: 5°09'N et 5°34'W	1 —

Les 7 spécimens d'Adiopodoumé dont la longueur tête et corps est comprise entre 82 et 109 mm occupent un biotope voisin de celui de *H. simus*, ils ont été capturés sur des arbustes en lisière de forêt. Ils représentent 4,26% des captures globales d'*Hylomyscus*.

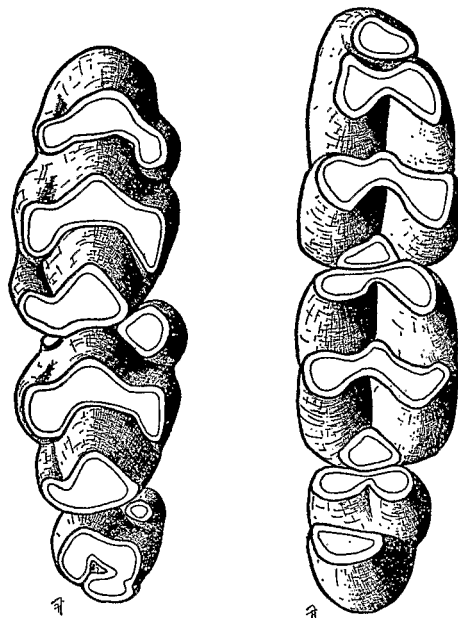


Fig 1. — Rangées dentaires droites supérieure (à gauche) et inférieure (à droite) d'*Hylomyscus baeri* (Dessins de F. Adam).

Les 7 spécimens de Divo représentent 20% des captures globales d'*Hylomyscus*. La longueur tête et corps est comprise entre 98 et 115 mm. Ils ont été capturés en forêt secondaire et en cacaoyère.

Les localités de Grand Lahou et Zegbé ne sont représentées chacune que par 1 seul spécimen.

Les mensurations corporelles et crâniennes, en millimètres ont

(1) Au moment de l'impression, la Smithsonian Institution nous signale la capture de *H. baeri* à Blekoum (6°23'N et 3°31'W).

été collationnées dans le tableau suivant, les mensurations corporelles étant prises sur l'animal fraîchement tué ; les mensurations du pied postérieur s'entendent avec griffes.

SUMMARY

The capture of 16 specimens belonging to *Hylomyscus baeri* confirms the validity of this species and enables a first assessment to be made on its distribution and abundance in several areas of the Ivory Coast.

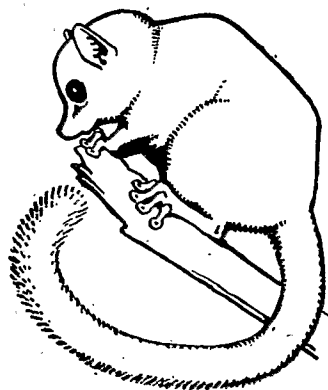
BIBLIOGRAPHIE

- BELLIER, L., et Ch. LEFÈVRE, 1968. — Les Rongeurs nuisibles au Cacao. Rapport O. R. S. T. O. M., ronéo, p. 15.
- BROSSET, A., G. DUBOST et H. HEIM DE BALSAC, 1965. — Mammifères inédits récoltés au Gabon. *Biologica Gabonica*, 1 : 147-174.
- HEIM DE BALSAC, H., et V. AELLEN, 1965. — Un *Hylomyscus* nouveau de Côte d'Ivoire. *Biologica Gabonica*, 1 : 175-178.
- HEIM DE BALSAC, H., et V. AELLEN, 1965. — Les Muridae de Basse Côte d'Ivoire. *Rev. Suisse de Zool.*, 72 : 695-753.

EXTRAIT DE

MAMMALIA

Revue trimestrielle
publiée avec le concours
du
Centre National de la Recherche Scientifique



GAUTUN (J.-C.) BELLIER (L.) *Contribution à la*
Note sur
connaissance de *Hyfomyscus baeri*
Heim de Babac et Allen, 1965.

55, rue de Buffon
PARIS-V°

15 OCT. 1970

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 4455

B-4455 ex 1